

NOTE DE PRESENTATION

BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET ANNEXE S.E.J.M

Budget Primitif 2022

Service Enfance Jeunesse Mirevalais

Ce budget a été créé au 1^{er} janvier de l'exercice 2018.

Il regroupe les activités, ALP accueil de loisirs périscolaires (matin, méridien, soir et mercredi) ; ALE l'accueil de loisirs extrascolaires (vacances scolaires) et le Club Ados (périscolaires et extrascolaire)

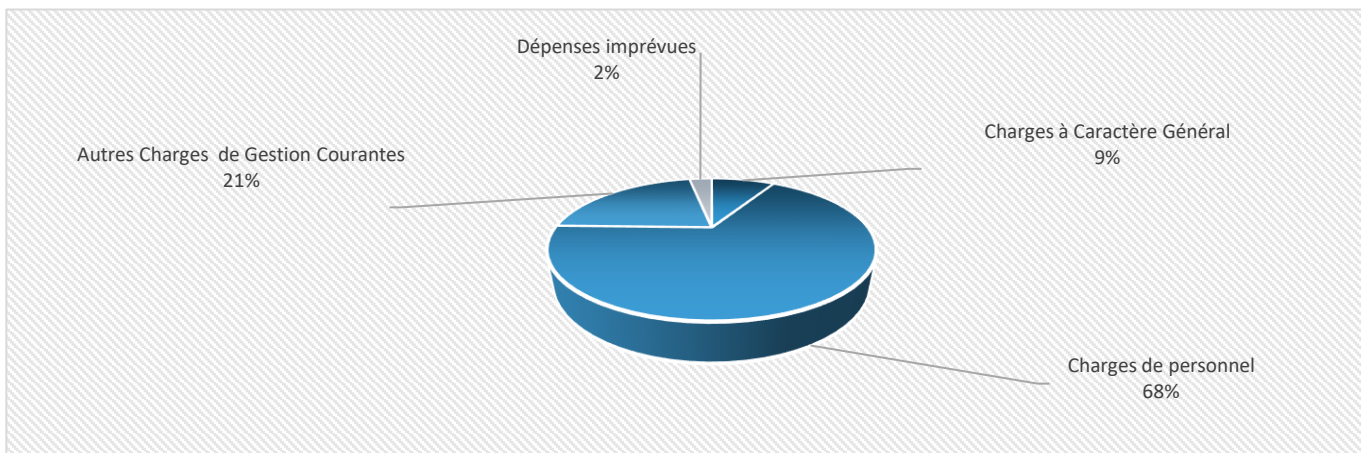
Ce budget n'a qu'une section de fonctionnement qui s'équilibre à 807 330€.

Il nécessite une subvention d'équilibre de 510 827 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES de fonctionnement	PREVISIONS 2022
011 Charges à Caractère Général	72 519€
012 Charges de Personnel	551 363€
022 Dépenses Imprévues	16 000€
65 Autres Charges Gestion Courante	167 448€
TOTAL Dépenses de fonctionnement	807 330€

- Chapitre 011 : Charges à Caractère Général : Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les dépenses à caractère général regroupant également les frais des activités du centre de loisirs, les locations de véhicules pour se rendre aux activités, comme le cinéma, le Golf ...les sorties péries et extra scolaires.
- Chapitre 012 : Charges de Personnel : Représente les charges de personnel.
- Chapitre 022 : Dépenses Imprévues : Ce chapitre prévoit une provision pour dépenses imprévues.
- Chapitre 65 : Autres Charges Gestion Courante : Il concerne le règlement des repas servis durant l'année aux enfants soit 125 000€, le reversement d'une partie de la part de l'excédent 2021 soit 38 047€ et le règlement du relais assistantes maternelles (RAM) pour un montant de 3 534€.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES de Fonctionnement	PREVISIONS 2022
002 Résultat de fonctionnement reporté 2021	58 502€
70 Produit des Services des Domaines	155 000€
74 Dotations et Participations	590 828€
75 Autres produits de gestion courante	3 000€
TOTAL Recettes de Fonctionnement	807 330 €

- Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté : Montant reporté du résultat de fonctionnement 2021.
- Chapitre 70 : Produit des Services des Domaines : Ce chapitre représente l'encaissement de la participation des familles pour le versement des repas, de l'accueil du matin et soir et des activités de l'ALSH.
- Chapitre 74 : Dotations et Participations : Versement de la subvention de la commune 510 827€ et versement participatif de la Caisse d'allocations familiales CAF 80 000€.
- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : Ce chapitre regroupe les titres émis des impayés de gestion de restauration, garderie ou des remboursements divers.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

